

Détenion



La prévention	Réaction
	<p>Objectif : réduire l'impact de la détention sur le détenu et l'organisation, et la famille du détenu.</p>
	<p>Individuel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Établir des routines de vérification. • Se mettre d'accord sur les mesures à prendre en cas d'absence de nouvelles. • Assurez-vous d'être en contact avec un avocat qui serait prêt à vous défendre. • Mémorisez le numéro de votre avocat et celui de votre point focal de sécurité. • Évaluer les risques de la détention, notamment les sources possibles, et déterminez l'effet de levier que vous pourriez exercer sur ces sources pour obtenir une libération. • Convenez à l'avance de ce que vous pouvez dire et ne peut pas dire à ceux qui vous retiennent. • Le comportement éthique des individus et des organisations est crucial afin d'exclure raisonnablement les violations du droit commun par les individus et les organisations. • Ce qu'il faut en fin de compte, c'est une action politique stratégie visant à dissuader les autorités de procéder à des arrestations. <p>• La considération la plus importante est de s'assurer que l'aide extérieure est informée de ce qui se passe.</p> <p>• Alertez votre point focal de sécurité dans votre organisation. Communiquez autant d'informations que possible.</p> <p>• Alertez votre ambassade ou consulat si vous le pouvez. Communiquez autant d'informations que possible.</p> <p>• S'identifier clairement comme un représentant de votre organisation.</p> <p>• Attendez que votre avocat soit présent avant de répondre à toute question.</p> <p>• Ne signez jamais un document avec lequel vous n'êtes pas d'accord avec ou dans une langue que vous ne comprenez pas.</p> <p>• Connaissez vos droits légaux et persistez à demander qu'ils vous soient accordés.</p> <p>• Mettre l'accent sur leur action humanitaire et le caractère neutre, impartial et indépendant de leur organisation et de ses activités.</p> <p>• Rester conciliant ; éviter de devenir antagoniste.</p> <p>• Écoutez leurs ravisseurs et essayez de découvrir ce qui les motive et ce qu'ils veulent ou espèrent.</p> <p>• Ne faites pas de promesses pour</p> <p>• obtenir un communiqué rapide et toujours préciser qu'ils ne sont pas en mesure de prendre des décisions définitives ou des engagements fermes.</p>
	<p>Organisationnel (le cas échéant)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un groupe de travail ad hoc pour réagir à la détention. • Déterminer où le membre du personnel est détenu et par qui. • Déterminez la raison pour laquelle il/elle est retenu(e). • Mobilisez votre avocat. • Informer les autorités compétentes (ambassades, consulats, etc.) • Informer autres RH ou humanitaires et demander des conseils ou de l'aide. • Si le défenseur continue à être détenu, essayer de répondre à ses besoins personnels - sécurité, alimentation, soins de santé, contacts avec sa famille et l'organisation, etc. dès le début du processus et tout au long de celui-ci <p>Mesures destinées à la famille et aux proches:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer la famille et les proches si la personne n'est pas près d'être libérée. • Établir et maintenir la confiance. • Développer une approche claire à l'égard de la famille. Apportez-lui un soutien et tenez-la informée (désignez une personne de liaison pour la famille). • La famille voudra du temps et de l'attention de la part de l'organisation. S'attendre à des attitudes et des initiatives fluctuantes de la part de la famille. • En cas d'arrêt de longue durée ou de détention, il est important de prévoir un soutien à la famille d'un défenseur détenu. <p>A moyen terme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si un défenseur est détenu et que nous ne prévoyons pas de pouvoir obtenir sa libération à court terme, il convient d'introduire des objectifs et des mesures à moyen terme sans perdre de vue les objectifs à court terme.